



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladies rares

Question écrite n° 52833

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des personnes souffrant de cystite interstitielle, appelée aussi syndrome de la douleur vésicale. Il lui précise qu'il s'agit d'une maladie rare et chronique, caractérisée par des douleurs vésicales importantes et des envies d'uriner fréquentes. Elle est très invalidante et altère considérablement la qualité de vie des personnes qui en sont atteintes, tant sur les plans physiologique, psychologique que social. Il lui précise que la reconnaissance de cette maladie n'évolue pas et que, par conséquent, les personnes qui en sont atteintes rencontrent de grandes difficultés pour obtenir une prise en charge médicale et sociale adéquate ainsi que la reconnaissance de leurs droits, y compris en matière d'invalidité. En conséquence, il souhaite savoir de quelle manière elle entend agir pour que les personnes atteintes du syndrome de la douleur vésicale soient mieux accompagnées et davantage prises en considération.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52833

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2728

Question retirée le : 8 mars 2016 (Fin de mandat)